

Leudelange, le 9 septembre 2022
réf. 22/0804/JG

AVIS DE PUBLICATION

**Administration des ponts et chaussées
Division de la voirie de Luxembourg**

Autorisation EAU/AUT/22/0874

Conformément à l'article 24, § 1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau, il est porté à la connaissance du public que l'autorisation EAU/AUT/22/0524 concernant la gestion des eaux dans le cadre de l'aménagement de la PC10 entre Leudelange et Bettembourg est ouverte à l'inspection du public du 9 septembre 2022 au 19 octobre 2022 inclus au bureau de la population en la mairie de la Commune de Leudelange.



Le Collège des bourgmestre et échevins,
Diane BISENIUS-FEIPEL
Jean-Paul SUNNEN
Raphael GINDT